

VAL *de* SOMME

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SOMME



TOURISME 4

DOSSIER SPÉCIAL : LA PAIX CÉLÉBRÉE SUR LE VAL DE SOMME

CHEZ VOUS, TOUS LES ÉMBALLAGES SE TRIENT

NOUVEAU

VOTRE AUTOCOLLANT "CONSIGNES DE TRI"

DANS CE NUMÉRO :
VOTRE AUTOCOLLANT
"CONSIGNES DE TRI"



ACTUALITÉS

La piscine Calypso

08



TERRITOIRE

Hénencourt / Lamotte-Warfusée

10



CULTURE

Programme de la saison culturelle

24

SOMMAIRE

4-5 TOURISME

- Cent cornemuses pour la Paix sur le Val de Somme

6 FINANCES

- Le budget supplémentaire

7 ENVIRONNEMENT

- Le tri en Val de Somme, qu'en est-il ?

8 ACTUALITÉS

- La Calypso innove

10-13 TERRITOIRE

- Hérencourt, commune chargée d'histoire
- Lamotte-Warfusée : exemple réussi d'une fusion de communes

14-15 COM DE COM

- C'est parti pour le PLUi !

16-19 CULTURE

- 3 questions à Geneviève Lojtek
- 2 nouvelles médiathèques
- Le Contrat territoire lecture
- Médiathèque : demandez le programme !

20-21 TOURISME

- Une bonne fréquentation touristique
- Les Ambassadeurs Juniors du Tourisme défendent cette année l'environnement

22-23 TERRITOIRE

- Fêtes et animations

24 CULTURE

- Programme de la saison culturelle

OURS

Directeurs de publication : Alain Babaut et Denis Demarcy

Rédacteur en chef : Frédéric Pelletier

Comité de rédaction : Denis Demarcy et Nathalie Blot

Crédits photos : Denis Demarcy

ISSN 1634/2771 - Dépôt légal 09 / 2016

Conception / Réalisation : **RÉSEC**

Communauté de Communes du Val de Somme

31 ter rue Gambetta - BP 70063

80800 CORBIE

Edito

La solidarité intercommunale bien présente dans les projets en cours

A l'occasion de la rentrée, Alain Babaut, président de la Communauté de Communes passe en revue avec Denis Demarcy, vice-président chargé de la communication, les différents dossiers en cours. Des dossiers importants qui montrent la volonté des élus de s'attacher à l'aménagement du territoire Val de Somme pour proposer aux habitants les meilleurs équipements et leur faciliter la vie.

Piscine

Denis Demarcy : Après six mois de fermeture pour travaux, les habitants du territoire et tous ceux qui viennent de plus loin profiter de l'équipement ont été ravis dès le 1^{er} juillet de retrouver les joies de la baignade et de la natation à la Calypso. Pourquoi des travaux si importants ?

Alain Babaut : **Cet équipement est très utilisé. Avec 170 000 entrées par an, il est très sollicité et il était normal de procéder à des réparations inhérentes à un usage intensif. Il reste néanmoins quelques imperfections résiduelles à prendre en compte. Ces travaux devront gommer les dernières imperfections lors de la prochaine fermeture technique programmée du 18 décembre au 2 janvier.**

Déchetterie

Denis Demarcy : Pour mieux faire face aux besoins de la population, une deuxième déchetterie va être construite à Villers-Bretonneux. Elle devrait ouvrir au printemps prochain. La déchetterie de Corbie ne suffisait plus ?

Alain Babaut : **À l'époque de sa mise en place, la déchetterie située à Corbie était prévue pour 5 000 tonnes par an. Au fil du temps avec le tri sélectif et une participation citoyenne de plus en plus importante, les capacités d'accueil de cette déchetterie ont été largement dépassées. Nous avons donc décidé de construire un nouvel équipement à Villers-Bretonneux. Avec deux centres de collecte bien répartis sur le territoire, les usagers éviteront de grands déplacements. Nous avons la volonté de faire de cette nouvelle Déchetterie-Recyclerie de Villers-Bretonneux un équipement modèle au niveau du département.**

Eaux pluviales

Denis Demarcy : Des travaux de déconnexion des eaux pluviales de Sailly-le-Sec sont en cours et un bassin de rétention va être réalisé. Quelle sera la suite du dossier ?

Alain Babaut : **La petite commune de Sailly-le-Sec ne pouvait pas faire face seule à des travaux techniques de grande ampleur pour résoudre ses problèmes d'assainissement et la récupération de ses eaux pluviales. Il restera à faire la réhabilitation de la station d'épuration. En finançant ces lourds investissements nous montrons encore une fois l'importance de la Communauté de Communes au niveau de la solidarité intercommunale et de la protection de l'environnement.**

Décès de Monsieur Pierre Darras

Monsieur Pierre DARRAS, Maire honoraire de Warloy-Baillon, Chevalier de la Légion d'Honneur, Ancien combattant Algérie, Tunisie, Maroc est décédé le lundi 20 juin 2016, dans sa 82^{ème} année.

Il avait exercé les fonctions de Vice-Président de la Communauté de Communes de 1994 à 2001 et avait en charge les bâtiments mis à disposition des gendarmeries.

Pierre Darras avait organisé le dernier congrès cantonal des anciens combattants à Warloy-Baillon.



Assainissement

Denis Demarcy : Des travaux ont eu lieu avant l'été sur la station de Corbie, 4 aérateurs à vis hélicoïdales ont été installés. Ils apportent d'excellents résultats dans les performances épuratives de la station. L'étude relative à la filière boue a été rendue et la Communauté de Communes est en attente des participations de l'Agence de l'eau et de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Quels sont les dossiers à venir en matière d'assainissement ?

Alain Babaut : Au niveau de la préservation de l'environnement, la Communauté de Communes a une grande responsabilité. Nous savons qu'il serait nécessaire dans l'avenir d'équiper le plus possible de communes en assainissement collectif. Mais il nous faut aussi être prudents et prévoir la prise de nouvelles compétences imposées par l'État, les eaux pluviales en 2018 et l'eau potable en 2020. Cela nous oblige à avoir une réflexion complète sur l'ensemble du territoire car l'arrivée de ces nouvelles compétences va forcément nous amener à bouleverser notre programmation en matière de grands travaux.

Développement économique

Denis Demarcy : Un projet de village d'entreprises sur Villers-Bretonneux porté par la Communauté de Communes est en cours de réflexion. Où en est le dossier ?

Alain Babaut : La mise en place d'un village d'entreprises sur notre zone de Villers-Bretonneux nécessite, avant toute construction, des engagements de la part des artisans et petites entreprises intéressés. Nous devons associer dans ce projet les chefs d'entreprise en tant que partenaires et définir avec eux leurs besoins pour leur proposer des locaux adaptés. Nous y travaillons. Ce serait un bel outil pour les petites entreprises qui trouveraient rapidement des conditions de travail optimisées.

Urbanisme

Denis Demarcy : La mise en place d'un PLUI (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) est en cours d'élaboration. Chaque commune a désigné des référents. Qu'attendez-vous de ce PLUI ?

Alain Babaut : Avec la nécessité de prendre en compte de nouvelles compétences, la Communauté de Communes du Val de Somme se doit de réfléchir globalement aux problèmes d'habitat, d'urbanisme, de déplacements, de préservation de la ressource en eau, de protection de l'environnement et de sauvegarde des paysages. Nous devons nous projeter dans l'avenir pour construire tous ensemble un cadre cohérent pour accompagner l'évolution de notre territoire. Chaque délégué communautaire, chaque conseiller municipal, chaque maire a une responsabilité et un rôle à jouer dans ce grand débat qui commence avec l'élaboration

du PLUI. Chacun doit s'y investir dans un esprit de solidarité pour participer à l'avenir du Val de Somme.

Tarification incitative

Denis Demarcy : La Communauté de Communes a demandé de gros efforts aux habitants du territoire en matière de tri des déchets ménagers et de présentation des bacs. Beaucoup d'administrés ont suivi avec soin ces consignes et les tonnages ramassés au niveau des ordures ménagères ont baissé de 100 tonnes par mois. Quel message souhaitez-vous faire passer pour encourager les habitants à poursuivre ces efforts ?

Alain Babaut : Je tiens tout d'abord à remercier tous ceux qui ont fait l'effort de participer activement au nouveau tri sélectif qui permet un abaissement significatif des tonnages de déchets et tous ceux qui ont moins présenté leur bac d'ordures ménagères. Grâce à la mise en place de la TEOMI, je suis convaincu que la plupart des habitants du territoire verront une baisse de leur participation financière.

Pour reconnaître cet effort collectif, nous allons débattre dans le cadre du prochain débat d'orientation budgétaire de la possibilité de diminuer la taxe ordures ménagères pour 2017. Chacun pourra ainsi prendre conscience que les efforts demandés n'étaient pas vains mais correspondent bien à une réalité. Ce comportement responsable et solidaire nous a permis de faire baisser sensiblement nos charges et c'est toute la collectivité qui en profite.

Caserne des pompiers

Denis Demarcy : La construction de la nouvelle caserne des pompiers à Fouilloy n'est pas de la compétence intercommunale mais quel rôle a joué la Communauté de Communes dans ce projet ?

Alain Babaut : C'est pour nous un exemple emblématique de mutualisation, d'aménagement du territoire et de solidarité intercommunale. Dès le départ nous avons eu la volonté de faire avancer ce dossier pour une fusion des deux centres de secours de Corbie et Villers-Bretonneux. Dans le cadre de nos compétences, nous avons assuré l'assainissement et la coordination de l'arrivée des réseaux. Nous avons aussi soutenu la commune de Fouilloy à hauteur de 50 000 euros pour l'extension du réseau d'électricité. Une nouvelle preuve du rôle de pivot que joue la Communauté de Communes dans bon nombre de dossiers.

Alain BABAUT

Maire de Corbie - Président de la Communauté de Communes du Val de Somme



Cent cornemuses pour la Paix sur le Val de Somme

A Le Hamel

Plusieurs centaines d'habitants du Val de Somme sont venues le dimanche 3 juillet écouter et applaudir un massband sur la place de la République à Corbie. La Communauté de Communes du Val de Somme avait en effet souhaité marquer les commémorations du Centenaire en s'associant avec la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot pour inviter une centaine de pipers et drums appartenant à des Pipe-Band de différentes nationalités.

Dès 9 h 30, les joueurs de cornemuse, placés sous la conduite de Peter McNamee, ancien champion du monde des tambours-majors, s'étaient retrouvés au Mémorial de Villers-Bretonneux pour monter vers la tour où ont eu lieu plusieurs dépôts de gerbe devant les milliers de noms inscrits sur les murs de l'édifice.

À Corbie, une délégation de pipers de nationalités anglaise, allemande et française a participé à une cérémonie en présence des anciens combattants et des élus.

Après la prestation du Massband place de la République, musiciens et délégués communautaires ont rejoint le Mémorial du Hamel pour une dernière cérémonie. Les pipers sont alors descendus à pied vers le village en jouant de leurs instruments.

Une belle journée avec des échanges chaleureux entre les participants des différentes nationalités et le public heureux de participer à cette cérémonie dédiée à la paix entre les peuples.



À Corbie



À Villers-Bretonneux

Cachy : les élèves ont rendu hommage à Guynemer

Le 12 septembre, deux ans jour pour jour après la pose officielle de la stèle rendant hommage à l'Escadrille des Cigognes sur la place du village, les habitants, les élus et les enfants de l'école sont venus rendre hommage une nouvelle fois au capitaine Georges Guynemer. Cet aviateur emblématique de la Grande Guerre séjourna sur le terrain d'aviation de Cachy du 28 avril 1916 au 27 janvier 1917. Il participa de près à la préparation de l'offensive du 1^{er} juillet 1916 qui imposa des semaines de travail

dans le plus grand secret. Auréolé de 53 victoires homologuées, l'As des As fut tué aux commandes de son avion au-dessus des Flandres le 11 septembre

1917. François Debeugny, maire du village a rappelé la devise du héros légendaire "Faire face" avant la Marseillaise chantée par les enfants de l'école.



Beau succès de l'exposition "Morcourt, village-refuge durant la Grande Guerre"

Du 16 au 24 juillet, l'église de Morcourt a accueilli une exposition remarquable par sa qualité mais surtout par la façon dont elle a été créée. Grâce à des documents retrouvés dans le village, des témoignages écrits et des photographies, on peut aujourd'hui se rendre mieux compte de la vie quotidienne dans cette commune située à proximité du front. On y découvre par exemple, le fonctionnement d'une ambulance dans ce village-refuge situé à proximité du front. Une ambulance de tri est alors un groupe médical capable d'accueillir les soldats blessés ou malades pour les premiers soins avant leur évacuation vers l'arrière. Le petit-fils d'un médecin militaire a retrouvé les photos prises par son grand-père, Joseph Brenac, durant toute la guerre. Son ambulance, la 1/14 aura séjourné plus de 5 mois dans la Somme entre octobre 1914 et mars 1915 comme ambulance de tri, puis quelques mois à Villers-Bretonneux comme antenne chirurgicale. Joseph Brenac prendra plus de 100 photos sur cette période. Cette exposition est née grâce à la perspicacité de Didier Demaison, le maire de Morcourt,

qui a su faire immédiatement le rapprochement entre les photos de Joseph Brenac et le journal de guerre d'Auguste Lematte, un officier de gendarmerie en retraite de ce même village qui a retracé sur un cahier d'écolier la vie au jour le jour de Morcourt durant les 18 premiers mois de guerre. Le cœur de cette exposition retrace ainsi la correspondance émouvante entre les écrits d'Auguste Lematte et les photos de Joseph Brenac qui les illustrent parfaitement. Quelques panneaux viennent compléter cet épisode par des

photos prises dans des localités alentour comme Proyart, Méricourt, Foucaucourt, Herleville et Villers-Bretonneux.



Le budget supplémentaire

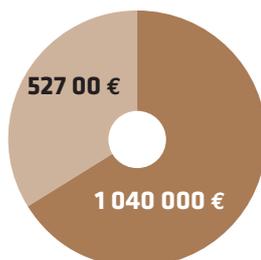
Le budget supplémentaire a été voté le 22 juin dernier. Ce vote vient affecter le résultat excédentaire du compte administratif 2015 et compléter les inscriptions budgétaires adoptées lors du budget primitif 2016 :

Fonctionnement

Budget Principal : 16 074 650 €



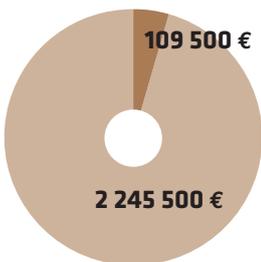
Budget Annexe Assainissement Collectif : 1 567 000 €



Budget Annexe Tourisme : 231 283 €



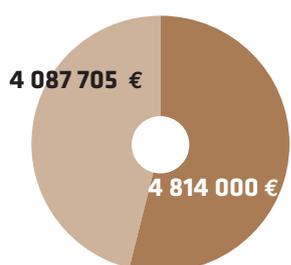
Budget Annexe Développement Économique : 2 355 000 €



■ Budget primitif 2016 ■ Budget supplémentaire 2016

Investissement

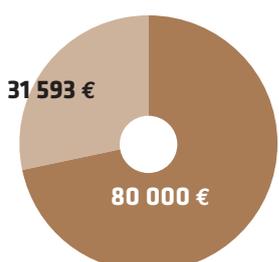
Budget Principal : 8 901 705 €



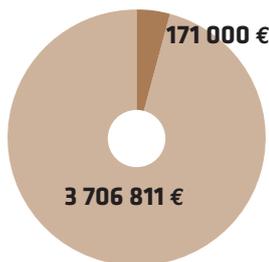
Budget Annexe Assainissement Collectif : 4 068 057 €



Budget Annexe Tourisme : 111 593 €



Budget Annexe Développement Économique : 3 877 811 €



Le budget supplémentaire 2016 a également permis, grâce à une subvention exceptionnelle, d'assurer l'équilibre du budget annexe de l'assainissement collectif et du développement économique.

EN BREF

Zoom sur l'assainissement collectif

Ce budget supplémentaire a notamment permis d'inscrire des crédits supplémentaires dans le budget assainissement collectif pour la réalisation des opérations suivantes :

- Travaux sur les réseaux d'assainissement, comme par exemple le chemisage des réseaux à Daours et Vecquemont.
- Déconnexion des eaux pluviales (tranche conditionnelle) et construction d'une station d'épuration de type biomasse fixée à Sailly le Sec.
- Complément d'étude en faveur du réseau d'assainissement collectif de Méricourt l'Abbé.



Construction d'une station à Sailly-le-Sec



Chemisage des réseaux

Baisse des dotations d'État

On note que les dotations d'État sont très nettement en baisse. Ainsi la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) enregistre une diminution de plus de 27 % par rapport à l'an dernier, soit 238 446 € de moins.

Le tri en Val de Somme, qu'en est-il ?

Des résultats encourageants

Depuis le 1^{er} janvier 2016 on constate une baisse de près de 20 % du tonnage des ordures ménagères collectées. Ceci s'explique tant par l'entrée en vigueur de la tarification incitative que par l'extension des consignes de tri à tous les plastiques. Le tri entre vraiment dans nos habitudes et les chiffres le prouvent :

 **+15 %** d'emballages ménagers (bac de tri, couvercle jaune)

 **+6 %** pour le verre (colonne apport volontaire)

 **+20 %** pour le papier (colonne apport volontaire)

 **-18 %** d'ordures ménagères (bac à couvercle vert)

Les matériaux collectés en déchetterie sont également à la hausse ce qui permet une valorisation optimale des apports :

- la ferraille redevient métal
- les déchets verts sont transformés en compost
- le bois est réutilisé par une usine qui fabrique des panneaux de particules.
- le carton est recyclé
- le mobilier est valorisé
- les appareils électriques et électroniques

sont démantelés pour récupérer différentes matières (ferrailles, verre, plastique, etc.).

Restons vigilants

Le bon geste de la majorité des habitants du territoire est parfois masqué par l'attitude contrevenante de certains : dépôts sauvages, brûlage de déchets... Les dépôts sauvages, dans la nature ou même au pied des colonnes d'apport volontaires, nuisent à l'environnement et à l'image de nos villages. Sachez que ces incivilités sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €. C'est le maire qui, dans le cadre de ses pouvoirs de police, peut vous verbaliser.

Il est également interdit de brûler des déchets dans son jardin pour préserver le bien être du voisinage. L'amende est de 450 € si vous êtes en infraction.



EN BREF

Lancement des travaux de la déchetterie de Villers Bretonneux

Les travaux de gros œuvre de la déchetterie de Villers Bretonneux vont débuter en novembre. L'ouverture au public est prévue au printemps 2017.

Il s'agira d'un nouveau concept de déchetterie pensé pour une valorisation maximale des déchets. Notre objectif à tous est d'éviter au maximum d'enfouir nos déchets et de préserver ainsi les ressources de matières premières.

Tri du papier : le Val de Somme exemplaire

Engagée depuis longtemps sur le tri du papier en apport volontaire, la Communauté de Communes du Val de Somme est la seule collectivité du nord de la France à avoir reçu le label "Collectivité exemplaire" par l'organisme Eco Folio. Continuons nos efforts et pensons à jeter TOUS LES PAPIERS dans les bornes présentes dans chaque commune.



Tri du verre contre le cancer

La Communauté de Communes reverse à la recherche contre le cancer la moitié des recettes issues de la vente du verre collecté en apport volontaire.

En 2015, près de 2 800 € ont été reversés à la Ligue.



La Calypso innove



Pour cette nouvelle rentrée le centre aquatique augmente son offre et diversifie ses activités avec une ouverture quotidienne au public non-stop, du midi jusqu'au soir.

Après 6 mois de fermeture pour résoudre des problèmes d'étanchéité, la Calypso a rouvert en juillet. Les fidèles de l'équipement ont repris leurs habitudes. Avec les fortes chaleurs, la piscine a même enregistré plusieurs pics de fréquentation dépassant plusieurs jours le seuil des 1 000 entrées. Pour cette rentrée, les activités

d'aquaforme et d'apprentissage de la natation reprennent avec quelques nouveautés.

“Le centre aquatique intercommunal proposait déjà beaucoup de créneaux d'activités mais nous avons souhaité nous organiser pour compléter encore cette offre vers deux publics en particulier, les adultes qui ne sont pas à l'aise dans l'eau et les enfants qui, sachant nager, ont envie de pratiquer des activités différentes” détaille Sébastien Durant, nouveau directeur de la Calypso. Les bassins resteront accessibles chaque jour dès le début d'après-midi sans interruption.

Des activités innovantes pour les jeunes

Le jardin aquatique prend en charge les plus petits de 4 à 6 ans pour découvrir le milieu aquatique et les maîtres-nageurs visent déjà à les rendre autonomes dans le grand bassin et à 6 ans les enfants commencent l'apprentissage de la natation. “Des séances qui affichent complet avec déjà une liste d'attente de 50 enfants. Les familles sont de plus en plus désireuses de voir au plus tôt leurs enfants se débrouiller dans l'eau” précise le directeur.

Parmi les nouveautés, les enfants qui ont franchi tous les paliers de l'école de natation vont pouvoir s'inscrire à des cours de sauvetage. Une manière concrète de se servir de leur capacité à se déplacer avec assurance dans l'eau. Il sera possible aussi pour les enfants de venir fêter leur anniversaire au centre aquatique le samedi après-midi.



Aider les seniors à être plus à l'aise dans l'eau

A partir de cette rentrée, les adultes qui ont un rapport difficile avec l'eau ou qui n'ont jamais acquis les bases pour s'y déplacer sans crainte pourront suivre des cours de préparation à l'apprentissage de la natation. Face à la demande, un cours pour se libérer de l'aquaphobie est aussi proposé.

Parmi les autres innovations, les nouvelles technologies rentrent à la piscine. "Nous avons mis au point un cours d'aquabike en libre-service avec lecteur MP3 pour guider les pratiquants. Nous avons aussi installé un grand écran dans le hall pour diffuser notre communication et informer sur toutes nos animations" précise Sébastien Durant.

Le volume de l'espace détente augmente, un hammam est installé à côté du sauna et des soirées zen et aqua-forme vont être programmées. Une boutique plus achalandée propose aussi des articles en lien avec la natation comme les maillots de bain, lunettes de plongée ou bonnets. Avec la construction de nouveaux centres aquatiques autour d'Amiens, la concurrence entre établissements va se renforcer. Pour garder sa clientèle, la Calypso veut être en phase avec les besoins de ses usagers.

Toutes les informations sur www.piscinecalypso.com



Le nouveau hammam

Calypso : infos pratiques



Les horaires 2016/2017

Période scolaire

Lundi 11h30 - 20h
Mardi 11h30 - 21h30
Mercredi 11h30 - 20h
Jeudi 11h30 - 19h
Vendredi 12h - 21h30
Samedi 9h - 13h et 15h - 19h
Dimanche 9h - 13h et 15h - 18h

Vacances scolaires

Lundi 12h - 20h
Mardi 12h - 21h30
Mercredi 10h - 20h
Jeudi 12h - 19h
Vendredi 12h - 21h30
Samedi 9h - 13h et 14h - 19h
Dimanche 9h - 13h et 14h - 18h

Disponible sur place

- Bassin de natation
- Nage à contre-courant
- Plaques à bulles
- Banc massant
- Douche massante
- Terrasse extérieure
- Pentagliss : 4 couloirs de 25 mètres
- Solarium
- Sauna et hammam
- Cafétéria
- Espace détente
- Boutique (maillots, lunettes, divers accessoires piscine...)

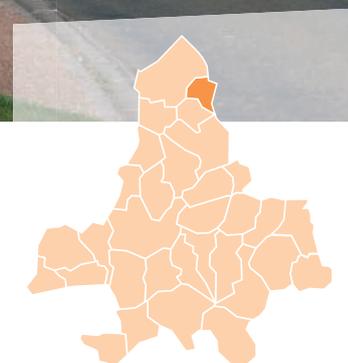
Tarifs des entrées

- Entrée adulte (16 ans et +) 4,15 €
- Entrée enfant (3 à 15 ans) 3,00 €
- Entrée famille (2 adultes, 2 enfants) 12,00 €
- Carte 10 heures 18,50 €
- Carte 10 entrées adulte 35,00 €
- Carte 10 entrées enfant 25,00 €
- Carte à l'année 175,00 €
- Entrée sauna + hammam 7,00 €
- Entrée piscine + sauna + hammam 10,00 €
- Carte 10 entrées piscine + sauna + hammam 85,00 €





Hérencourt, commune chargée d'histoire



Le village d'Hérencourt, appelé au fil du temps Hennecourt, Hen-nencourt ou Hénancourt, est bâti sur une haute plaine, entre les deux vallées de l'Ancre et de l'Hallue. Il culmine à 109 mètres, près du chemin de Senlis-le-Sec.

L'eau à Hérencourt

Le Trun était autrefois un ruisseau qui rejoignait l'Hallue. La nappe phréatique se trouve à 65 m de profondeur et on trouve plusieurs puits dans le village. Cependant, en abandonnant au fil du temps les toits de chaume, les habitants installèrent de nombreuses citernes pour récupérer l'eau de pluie pour abreuver les bêtes. On en trouve encore beaucoup aujourd'hui dans la commune.

La famille de Lameth très présente dans l'histoire locale

La maison seigneuriale s'est bâtie entre la rue du Four, la rue du Magister et la rue d'Agaches, sur une éminence, près du premier puits de l'abreuvoir. La famille de Lameth est déjà présente dans le village au XV^{ème} siècle. Thibaut de

Lameth est tué lors de la bataille d'Azincourt en 1415. Les reliques de saint Maclou et de saint Nicaise sont déposées dans l'église en 1450. En 1460, Jacqueline de Hérencourt épouse Antoine, seigneur de Lameth, de Saint-Martin et du Plessier, à condition qu'un de leurs enfants porte le nom et les armes des Hérencourt. Ce qui fut réalisé par Jacques, gouverneur de Corbie, leur fils, héritier de la grande succession de sa mère, inhumé dans l'église de Hérencourt où l'on peut voir son épitaphe. Pendant la Révolution, Augustin, marquis de Lameth (1755-1837) est libéré le 30 thermidor an II, après deux mois de détention pour sûreté générale.



En bref

197 habitants sur 326 hectares.

Nom des habitants :
les Hérencourtois

Date de la fête locale : le 4^{ème}
dimanche du mois de juillet

Secrétaire de mairie :
Dominique Mille

mail :
mairie.herencourt@free.fr

Tél. : 03 22 75 17 81

Permanences : mardi 18h30-19h30 et vendredi 17h30-19h

Les projets de la commune

- Enfouissement des réseaux avec pose de candélabres en cours. Un dossier qui avancera selon les possibilités financières municipales.

- Réflexion avec le Conseil Municipal pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

La famille de Lameth habite toujours le village, une famille qui a donné plusieurs maires dont Baudouin de Lameth.

Les guerres ont laissé des traces dans la commune

En 1870, 4 000 Allemands occupent le village. Début 1917, le Premier Corps d'armée des troupes australiennes et néo-zélandaises (ANZAC), commandé par le général de corps d'armée William Birdwood, installe son état-major dans le château. Dix blockhaus, toujours visibles, sont construits autour du château. Mais en mars 1918 les bombardements de l'avancée allemande détruisent la moitié des bâtiments.

Les monuments de la commune

On remarque en haut de la rue Neuve, le château et son parc, avec une grille du



XVIII^{ème} siècle de Jean Veyren. Un fronton militaire avec deux licornes est l'œuvre de Jean-Baptiste Carpentier. Plus bas, l'église Saint-Maclou du XIX^{ème} siècle avec un maître-autel néoclassique en bois doré.

LE MOT DU MAIRE

M. Michel Vandepitte

Nous n'avons pas les moyens seuls de faire face à de gros investissements. Dans un esprit de solidarité, la Communauté de Communes devra prendre de plus en plus de place dans la gestion des grands dossiers mais nous devons aussi garder notre autonomie. La réfection des rues et trottoirs, l'installation de jeux pour les enfants sont une aide appréciée dans le village.

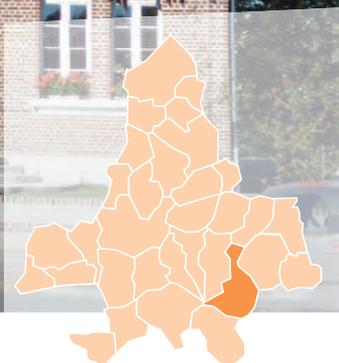
Le Conseil municipal

Michel Vandepitte, maire
Gilles Roussel, 1^{er} adjoint
Patrick Cornet, 2^{ème} adjoint
Jean Marie Dompierre
Michel Zambaux
Olivier Sagnier
Thérèse Potentier
Ludovic François
Louis Yverne

Absents de la photo :
Magali Lescornez
et Augustin De Lameth



Lamotte-Warfusée : exemple réussi d'une fusion de communes



A l'heure de la création de nombreuses nouvelles communes, la fusion entreprise et réussie en 1974 entre les villages de Lamotte-en-Santerre et de Warfusée-Abancourt est un bel exemple de mutualisation. On la doit à l'initiative des deux maires de l'époque, Adrien Détré et Marc Desanlis.

La commune issue de cette fusion a pris pour nom Lamotte-Warfusée. Le mot Lamotte se rapporte vraisemblablement à une butte féodale, une motte sur laquelle s'élevait un château. Warfusée viendrait de warde (garde) et fusus (détruit) signifierait corps de garde détruit. Abancourt se rapporterait au nom d'une personne (Aban) associé au suffixe "court" signifiant cour de ferme, ferme, domaine, puis village.

La commune est située dans le Santerre, région naturelle connue pour ses terres généreuses et son agriculture intensive. Le paysage de la commune est celui d'un plateau avec de faibles dépressions de terrain. Le point culminant de la commune se trouve à la

limite de la commune de Bayonvillers à 90 mètres sur la route Amiens-Saint-Quentin. La nappe phréatique est située entre 50 et 80 mètres de profondeur. Le climat de la commune est tempéré océanique avec vents dominants d'ouest et sud-ouest.

Un bâtiment remarquable, l'église Saint-Pierre

L'église de Lamotte-en-Santerre fut détruite lors des combats de la guerre de 1914-1918.



En bref

698 habitants sur 936 hectares.

Nom des habitants :
les Lamottais

Date de la fête locale : le 2^{ème}
dimanche du mois d'août
avec une grande réderie

Grande réderie le 1^{er} dimanche
du mois d'avril

Secrétaire de mairie :
Élise Torjon
mail : mairiedelamottewarfusee
@orange.fr
Tél. : 03 22 42 31 50
Site internet :
www.lamottewarfusee.fr

Les projets de la commune

- Restructuration de la salle polyvalente datant de 1976 avec création d'une salle pouvant accueillir la restauration scolaire
- Remise en état des cimetières
- Travaux d'accessibilité pour les personnes handicapées

Les travaux de reconstruction de la nouvelle église, si particulière avec une audacieuse flèche en béton ajouré, ont débuté en 1928 et elle fut inaugurée le 12 juillet 1931.

Godefroy Teisseire, architecte parisien adopta pour sa construction un parti à la fois régionaliste et moderne, avec d'une part une architecture à parement de briques et des pignons à re-dents et d'autre part une ossature en béton armé.

La décoration intérieure est réalisée dans des tons brun et ocre par le "fresquiste" italien Dominique Aldighieri et on peut aussi admirer les vitraux de Jacques Gruber, exécutés dans des couleurs très vives mais dans une composition assez classique.



Restaurée dans les années 1950 et en 2014-2015, cette église est classée aux bâtiments de France.

Des villages souvent traversés par les troupes ennemies

Par suite du décret de l'Assemblée nationale, ordonnant la vente des biens ecclésiastiques, les 8 fiefs importants que possédait sur le terroir l'abbaye de Corbie ont été achetés en entier ou par parcelles par les fermiers.

En 1814 et 1815, les cosaques ont occupé le pays.

En 1849, la brigade de gendarmerie de Lamotte-en-Santerre est transférée à Corbie. Lors de l'invasion allemande de 1870-1871, les deux villages, Lamotte-en-Santerre et Warfusée-Abancourt ont beaucoup souffert des réquisitions et du passage fréquent des troupes ennemies.

LE MOT DU MAIRE

M. Frédéric Dehurtevent

Dans nos communes nous gérons le quotidien et quelques projets. La Communauté de Communes permet avec les compétences variées du personnel de gérer les gros projets dans les "règles de l'art".

La Communauté de Communes, avec ses services proximité, est proche de nos communes à l'inverse des services de l'État qui changent en permanence. Grâce aux travaux des commissions nous participons au développement global de notre territoire.

Le Conseil municipal

Frédéric DEHURTEVENT, maire
Hubert DAMIS, 1^{er} adjoint
Arnaud DESTALMINIL, 2^{ème} adjoint
Patricia BLYAU, Cyrille CAFFIN
Christelle CAÏEZ, Sylvain CARLU
Dany DEBLOCK, Jacques DEBLOCK
Julie GRISPOIRE, Sylvie GUESDON
Éric LEFÈVRE, Audrey MEYER
Renaud SOREL, Pierre VALEX





C'est parti pour le PLUi !

Un séminaire a réuni tous les référents des 32 communes du Val de Somme pour une présentation des différentes équipes des cabinets qui travailleront avec les élus à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Un document de planification qui devrait être opérationnel en 2019.

Le mardi 13 septembre, Jean-Louis Grevin, président de la commission Aménagement, Espace, Habitat et Urbanisme et Magali Delbouille, chargée de mission "Développement stratégie et planification territoriale" à la Communauté de Communes, ont accueilli les référents titulaires et suppléants qui travailleront à l'élaboration du PLUi. Un très gros dossier sur lequel travailleront des centaines de personnes et sur lequel seront associés les habitants du territoire.

Le Plan Local de l'Habitat, intégré au PLUi

Le PLUi va "héberger" l'ensemble des éléments du PLH, Plan Local de l'Habitat, déjà voté par la Communauté de Communes.

Le diagnostic, les orientations et le programme d'actions seront ainsi intégrés, ajustés, reformulés et complétés si besoin au PLUi qui devient ainsi un PLUi-H.

Les enjeux pressentis sur le territoire

Les référents issus des différents conseils municipaux des communes du Val de Somme ont pris connaissance, au travers des différentes interventions des cabinets d'étude choisis pour mener ce projet, des enjeux, de la méthodologie et du calendrier de travail.

Le PLUi devra concilier la lutte contre l'étalement urbain et le développement du territoire.

Il s'agira de rechercher les secteurs les plus pertinents pour asseoir le développement urbain du territoire sur les 10 à 15 prochaines années.

Il s'agira en particulier de stopper le mitage de l'espace et le développement des hameaux.

À SAVOIR...

Les débats porteront sur :

- l'attractivité du Val de Somme
- la situation locale des pôles d'emploi et les déplacements qu'elle génère
- l'intégration des gares au projet de territoire
- l'accessibilité des commerces et services, des équipements et des zones d'activités économiques

Il s'agira aussi de :

- permettre le développement de l'activité agricole tout en préservant la qualité paysagère du territoire. Pour bien prendre en compte la présence de 202 sièges d'exploitations agricoles sur le territoire, un diagnostic agricole a été demandé à la Chambre d'agriculture.
- prévenir la banalisation des paysages dans les nouvelles opérations de logements
- traiter le problème des friches
- préserver les richesses écologiques du territoire
- accompagner et développer le potentiel touristique et de loisir du territoire
- préserver et mettre en valeur le patrimoine (y compris le petit patrimoine)
- réguler le phénomène des Habitations Légères de loisirs

Des ateliers de travail

En phase de diagnostic, pour faire l'état des lieux du territoire pour chaque problématique, les référents se répartiront dans 8 ateliers de travail pour partager des compétences et débattre de tous les sujets abordés dans un PLUi-H.

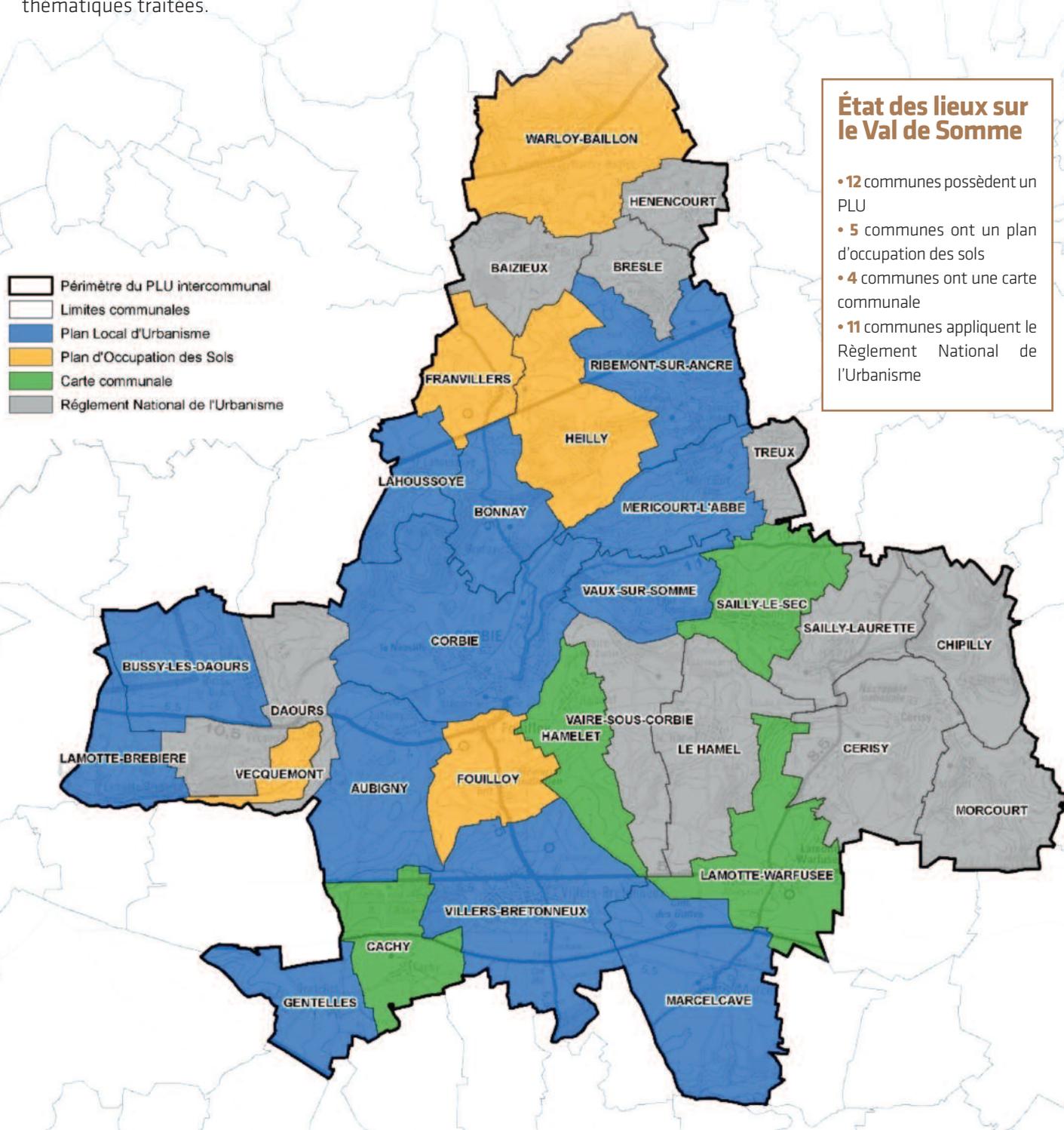
Pour bien se rapprocher des problématiques du territoire, ces ateliers seront organisés dans différentes communes. Des sorties sur le terrain seront aussi programmées sur les thématiques traitées.

- Paysage et cadre de vie
- Patrimoine et tourisme
- Risques, pollutions, nuisances et environnement
- Développement économique, commerce, artisanat
- Équipements et services
- Mobilité
- Foncier
- Démographie et habitat

Les intervenants au séminaire du 13 septembre

Assistance à maîtrise d'ouvrage :
ADUGA et AMEVA

Prestataires :
Environnement Conseil, Airele,
Co-habiter, Chambre d'Agriculture



3 questions à Geneviève Lojtek vice-présidente de la commission Culture



La médiathèque intercommunale du Val de Somme est en pleine progression.

Pouvez-vous nous en parler ?

La mise en place au 1^{er} janvier 2016 de la gratuité de tous les services à la médiathèque a généré une très forte hausse d'inscriptions et de réinscriptions ; de 439 au 1^{er} semestre 2015, les inscriptions (ou réinscriptions) sont passées à 991 au 1^{er} semestre 2016, soit plus du double.

Désormais, on remarque également l'équilibre entre enfants et adultes inscrits à la médiathèque. En effet, les enfants étaient auparavant bien plus représentés, leur inscription étant gratuite jusqu'à leurs 16 ans.

Par ailleurs, toujours depuis le 1^{er} janvier, il est possible d'emprunter davantage de documents pour une durée plus longue. Cela a généré une plus grande activité de prêt, avec 87 transactions supplémentaires chaque jour pendant 6 mois ! Il y eut, au 1^{er} semestre 2016, 70 085 transactions (prêts et retours) effectuées contre 54 446 le 1^{er} semestre 2015.

Où en est la lecture publique en Val de Somme aujourd'hui ?

Après avoir dressé un diagnostic de l'existant, le bureau d'études Emergences-Sud travaille désormais sur la mise en place du réseau de lecture publique et sur la rédaction du Projet Scientifique, Culturel, Éducatif et Social (PSC).

Malgré sa très forte activité, la médiathèque intercommunale ne peut en effet à elle seule satisfaire les besoins de l'ensemble de la population du Val de Somme. Cette mise en réseau permettra donc un développement équilibré de l'offre de services.

Tête de réseau, la médiathèque à Corbie sera la locomotive de notre action culturelle.

En accord avec les autres bibliothèques du territoire et selon la volonté des élus municipaux, elle amènera la culture au plus près de l'habitant et permettra à chacun de mieux connaître les communes des environs.

Elle élargira l'éventail des publics, garantira une équité territoriale en

matière d'accès à la culture et animera de façon pérenne et régulière le territoire.

Le Ministère de la Culture, via la DRAC, soutient fortement la Communauté de Communes du Val de Somme dans son développement de la lecture publique et accompagne la collectivité de deux façons actuellement. D'une part, la signature d'un CTL (Contrat Territoire Lecture) de trois ans représente tout à la fois une reconnaissance du travail déjà effectué et un soutien financier pour en accroître encore qualité et pertinence. La première année de ce contrat portera sur la petite enfance et ses nombreux acteurs (plus de détail, en page 18). D'autre part, l'adoption du PSC (Projet Scientifique, Culturel, Éducatif et Social) avant la fin 2016 permettra de fixer objectifs, services et moyens mis en œuvre pour la montée en puissance du réseau sur les cinq années à venir.

Quelles sont les futures étapes du réseau ?

- Le recrutement (en cours) d'un adjoint au coordinateur réseau.
- Le réaménagement de la médiathèque à Corbie et la mise en place de la RFID (technologie permettant notamment aux lecteurs d'enregistrer leurs prêts et retours de documents en toute autonomie).
- La création d'une médiathèque intercommunale à Ribemont-Méricourt.
- La restructuration de la bibliothèque municipale de Villers Bretonneux.

En octobre, de belles rencontres en perspectives !

Venez aux Rendez-vous lecture en Picardie et au festival "des parents, des bébés" !

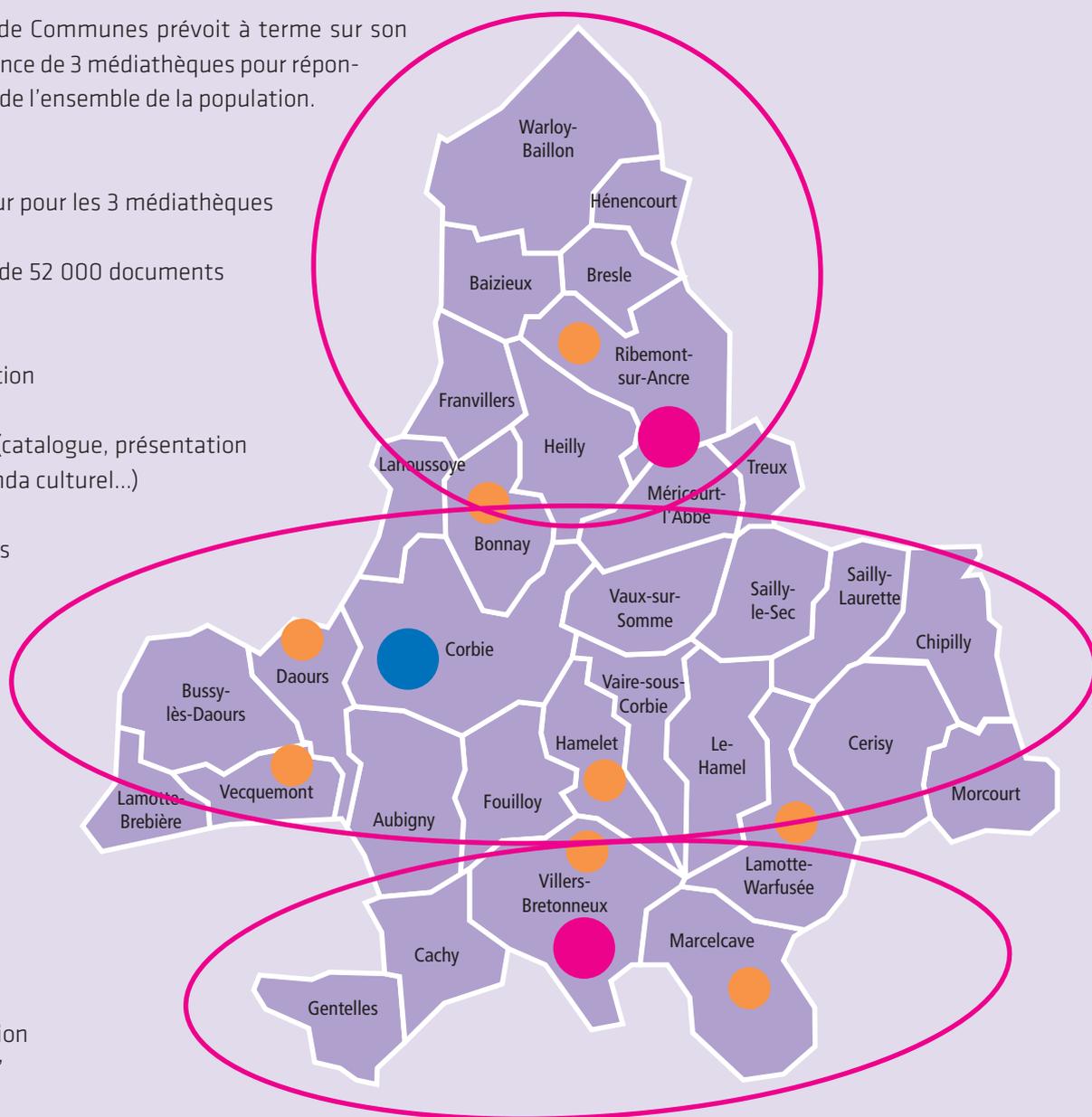


En projet : 2 nouvelles médiathèques

La Communauté de Communes prévoit à terme sur son territoire la présence de 3 médiathèques pour répondre aux attentes de l'ensemble de la population.

Les services

- Carte unique de lecteur pour les 3 médiathèques
- Une même collection de 52 000 documents diversifiés
- Un service de réservation
- Des services en ligne (catalogue, présentation des bibliothèques, agenda culturel...)
- Accès à des ressources numériques
- Actions organisées en direction de la petite enfance, des scolaires, des maisons de retraite.
- Actions mises en place en lien avec les bibliothèques et associations des autres communes : action culturelle "de territoire"



● Médiathèque intercommunale

● Projets de médiathèque intercommunale

● Actuelles bibliothèques municipales

Corbie : Remue-méninges à la médiathèque intercommunale

Des élus de la Communauté de Communes et des bibliothécaires de la médiathèque mais aussi des autres bibliothèques du territoire ont planché mardi 21 juin pendant près de 3 heures. Leur mission consistait à réfléchir aux services qui pourraient être proposés dans les deux nouvelles médiathèques prévues à Ribemont-sur-Ancre et à Villers-Bretonneux. Des propositions qui seront rediscutées, affinées pour tous les publics de la plus petite enfance aux seniors, en passant par les adolescents et les parents.



Le Contrat Territoire Lecture : encourager les activités de la médiathèque

La médiathèque intercommunale fête cette année son 5^{ème} anniversaire. Elle a bien grandi depuis son ouverture en avril 2011 mais ses actions n'ont pas fini de se développer ! Cette année, l'État accentue encore son soutien de la politique portée par l'intercommunalité dans le domaine de la lecture publique. Le CTL, Contrat Territoire Lecture, signé par l'État et la Communauté de Communes du Val de Somme pour une durée de 3 ans renouvelable, a pour objectif d'aider financièrement la collectivité pour encourager la médiathèque à qualifier encore davantage ses interventions.

Il est ici nécessaire de rappeler le contexte : la France est très durement touchée par l'illettrisme et encore plus par l'illettrisme des jeunes de 16 à 25 ans : un jeune sur 10 est concerné dans cette tranche d'âge... et la Picardie est la triste championne dans cette catégorie. Or, l'illettrisme peut se prévenir quasiment dès la naissance en donnant à chaque enfant la chance de jouer avec les mots et d'y associer les notions de découverte et de plaisir. C'est pourquoi la médiathèque a souhaité inaugurer la première année du CTL par un projet en direction de la petite enfance. Le public visé est donc en premier lieu les bébés de 0 à 3 ans mais aussi, par ricochet, tous les adultes qui ont la charge totale ou partielle de ces enfants : parents, grands-parents, professionnels de crèche, PMI, assistantes maternelles...

Que propose la médiathèque ?

Pour les bébés :

- des collections adaptées (livres, revues, CD, DVD, jeux coopératifs...) à consulter sur place librement ou à emprunter chez

soi (inscription possible dès la naissance et gratuite pour tous depuis le 1^{er} janvier 2016) ;

- des séances "bébés-lecteurs" (histoires, comptines et jeux de doigts) un samedi par mois toute l'année.

Pour les parents, grands-parents, tatas, tontons, cousins, cousines, voisins, voisines, etc. :

- des collections adaptées aux adultes en charge d'enfants leur permettant de mieux connaître les besoins des tout-petits (fonds petite enfance, éveil, etc.) sous forme de livres, CD, DVD, ressources numériques... ;
- des locaux spacieux, confortables, colorés, pratiques (table à langer mise à disposition sur place) et accessibles en poussette ;
- des séances destinées aux bébés-lecteurs pour apprendre ou approfondir sa façon de partager le plaisir des mots et voir combien les tout-petits s'en nourrissent autant que de lait ou de tendresse ;
- des spectacles gratuits selon la programmation du moment ;
- des conseils de lecture, d'écoute et de visionnage adaptés aux tout-petits ;
- une conférence intitulée *Grandir avec des histoires quand on a moins de 3 ans* proposée les mardis 20 septembre et 18 octobre à 20h.

Pour tous les professionnels de la petite enfance (assistantes maternelles, garderies, PMI...) :

- tous les services mentionnés précédemment, mais également, ponctuellement et sur réservation, des formations gratuites (raconte-tapis, lecture au tout-petit...) ;
- des séances pour les bébés-lecteurs une fois par mois entre novembre et juin,

Le cœur du CTL : une formation pour les assistantes maternelles volontaires

Une dizaine de professionnelles se sont portées volontaires pour participer à un cycle de trois formations proposées par Gilles Moreau, formateur et consultant en lecture publique, dans le cadre du projet porté par la médiathèque intercommunale. Cette formation se déroulera sur trois demi-journées en septembre, octobre et décembre 2016.

Pour celles qui n'ont pu ou voulu participer à ce projet, la médiathèque est toujours à votre disposition avec tous les autres services qu'elle peut vous offrir. N'hésitez pas !

le mardi ou le jeudi matin, de 9h15 à 10h15 ;

- une inscription "professionnelle" qui permet d'emprunter plus de documents pour plus de temps et des supports différents (kamishibais, raconte-tapis).

Lire, c'est imaginer, penser, comprendre, rêver le monde d'hier, d'aujourd'hui et de demain ! À vous tous, adultes qui avez en charge des tout-petits, ayez toujours à l'esprit cet adage : "Qui a lu petit lira grand !". Ce temps que vous passez avec eux autour des mots (lire mais aussi chanter, jouer, parler, réciter des poèmes, raconter des blagues, faire des jeux de mots... la liste est infinie !) est un investissement sur l'avenir, sur la facilité que l'enfant aura à apprendre à lire puis sur ses capacités à lire par lui-même. Bref, c'est un précieux cadeau pour la vie ! Et nous vous accompagnons avec grand plaisir sur cette voie...

Médiathèque : demandez le programme !



Bébés-lecteurs - Pour les 0-3 ans

Une fois par mois, l'heure du conte pour les 0/3 ans ! Pour que, dès leur sortie de l'œuf, les petits poussins, accompagnés de Maman et/ou Papa, soient initiés au plaisir des mots...

Samedis 24 septembre,
29 octobre, 19 novembre
et 17 décembre,
de 10 h 45 à 11 h 45
à la médiathèque



Histoire pour les petites oreilles - Pour les 3-6 ans

Les p'tits bouts de 3 à 6 ans, accompagnés d'un adulte, sont invités une fois par mois à la médiathèque du Val de Somme pour des lectures d'albums, comptines, chansons et jeux de doigts.

Samedis 17 septembre, 15 octobre,
5 novembre et 10 décembre
de 10 h 45 à 11 h 45
à la médiathèque



Tire-Lire - Pour les 6-9 ans

L'heure du conte qui donnent aux 6/9 ans de nouvelles idées de lecture... Et ce n'est pas parce qu'un enfant sait lire qu'on ne doit plus lui lire d'histoires !

Samedi 3 décembre,
de 15 h à 15 h 45
à la médiathèque



In English, please ! - De 6 à 106 ans

In English, please !, c'est le rendez-vous des amateurs de la langue anglaise. Au programme : histoires, contes, comptines et chansons dans la langue de Shakespeare. Ni âge minimal, ni niveau requis : il s'agit juste de découvrir l'anglais et/ou de s'exercer par le biais de textes qui raviront petits et grands !

Samedi 10 décembre,
de 15 h à 15 h 45,
à la médiathèque



Jeux de société - De 5 à 105 ans

Quel que soit votre âge, votre type de jeu préféré ou le nombre de joueurs, vous devriez trouver de quoi satisfaire votre appétit de ludophile ! La médiathèque met à votre disposition son fonds de jeux de société préférés afin d'y disputer quelques parties en bonne compagnie !

Samedi 26 novembre,
de 15 h à 17 h
à la médiathèque

Médiathèque intercommunale du Val de Somme
31 b rue Gambetta - Enclos de l'abbaye - 80800 CORBIE
Tél. : 03 22 96 35 86 - mediatheque@valdesomme.com
<http://www.lecturepublique.valdesomme.com>

Une bonne fréquentation touristique



La fin de l'été a sauvé la saison touristique

Malgré un début d'été pluvieux et un contexte national difficile, l'office de tourisme affiche une progression de sa fréquentation mais souhaite créer une dynamique avec les acteurs locaux pour mieux s'appuyer sur les atouts du patrimoine

Des animations

L'office de tourisme Val de Somme a proposé cet été trois types d'animations, celles tournées vers le patrimoine et la culture, des visites d'entreprises artisanales et des ateliers-nature. Plus de 500 personnes se sont inscrites dans ces animations. Soit une augmentation de 7 % par rapport à l'an dernier. "Premier constat, les ateliers où l'on va fabriquer quelque chose ou sur une thématique comme celle sur les plantes qui soignent ont attiré davantage de participants que les balades découvertes. On constate aussi le besoin d'offrir une palette d'activités large en s'adaptant à des petits groupes de participants très intéressés" fait remarquer Stéphane Chevin, vice-président en charge du tourisme à la Communauté de Communes.

L'intérêt pour le territoire augmente

Malgré les mauvaises conditions météo de juin et de début juillet, les demandes d'information toutes catégories sont montées à près de 4 800 entre le 1^{er} avril et le 31 août, une augmentation de 4,37 % par rapport à 2015. "Grâce à une campagne de publicité dans le journal local et sur d'autres supports de communication, nous avons pu nous distinguer davantage dans l'offre touristique départementale et montrer nos atouts, explique Stéphane Chevin. Cette petite augmentation est appréciable dans un contexte difficile où les attentats ont fait lourdement diminuer les chiffres du tourisme au niveau national. On la doit au nouvel élan de l'office depuis son intégration dans les services de la Communauté de Communes, à une volonté affirmée des élus et surtout au travail de nos techniciens."



Une saison touristique qui se poursuit en septembre

Grâce au beau temps, les demandes d'hébergement, de lieux de restauration ou de parcours touristiques continuent en septembre avec une augmentation de 33 % par rapport à 2015. Et avec l'organisation des journées du patrimoine, le téléphone de l'office sonne encore beaucoup. Stéphane Chevin pense que le développement économique passe aussi par le tourisme. "Il est indispensable de créer une dynamique avec les commerçants, les restaurateurs, les hébergeurs et tous ceux qui ont des services à offrir aux touristes et résidents en vacances. Cette prise de conscience, pour aller plus loin en matière de tourisme n'existe pas encore pour profiter de tous nos atouts. Nous allons continuer à communiquer et à faire des propositions aux acteurs locaux" conclut l' élu.



Le tourisme fluvial en constante augmentation

À Corbie, les berges du canal près de l'écluse sont appréciées pour leur proximité avec le centre-ville, ses commerces et ses animations et cette halte entre Péronne et Saint-Valery est de plus en plus connue. "Et la véloroute qui emprunte le chemin de halage entre Amiens et Corbie connaît une fréquentation étonnante. Les compteurs mis en place par le Conseil départemental ont enregistré à Fouilloy dans la période juillet-août,

22 500 passages de piétons et cyclistes au bord du canal. C'est autant qu'à Saint-Valery sur la même véloroute !" montre Éric Lossent, chargé du développement au sein de l'office. "La véloroute de la mémoire commence aussi à être connue. Le Pays du Coquelicot le confirme aussi. Il nous faudra rapidement réfléchir à la conception d'une plaquette en anglais pour aider les étrangers à la découvrir" indique Stéphane Chevin.



Les Ambassadeurs Juniors du Tourisme défendront cette année l'environnement

Après le bilan très satisfaisant de l'opération "Ambassadeurs Juniors du Tourisme" sur le devoir de mémoire, les élèves des écoles primaires s'apprêtent cette année scolaire à découvrir sur le même principe les étangs de la Barrette.

Avec la participation de 10 écoles, 17 classes, 450 enfants, l'opération "Ambassadeurs du Tourisme" menée cette année à partir de la visite du Mémorial national australien de Villers-Bretonneux a connu un grand succès. Techniciens de l'office de tourisme Val de Somme, élus, enseignants, élèves et, dans certains projets les parents, ont travaillé ensemble à l'occasion du centenaire de la Grande Guerre pour que les enfants soient vraiment impliqués dans le devoir de mémoire en connaissant mieux l'histoire de notre territoire. Une volonté des élus de la Communauté de Communes accompagnée d'un engagement financier, un partenariat avec l'Éducation nationale et des liens renforcés avec les représentants du gouvernement australien ont prouvé qu'il était possible de mener un projet de qualité au service de l'éducation des enfants. La préparation de ce dispositif



avec les enseignants a même fait l'objet d'une animation pédagogique intégrée au programme académique de formation. Suite aux visites guidées sur le site de Villers-Bretonneux à destination des enseignants puis des enfants, les travaux menés en classe ont été remarquables : expositions, plaquettes très documentées, retour sur le terrain pour guider d'autres classes ou groupes d'adultes, films... une diversité de prolongements saluée par l'inspecteur de la circonscription Amiens 1, François Caron. Les 12 et 13 novembre, les élèves qui ont participé à ce dispositif seront reçus officiellement par les élus pour recevoir leur diplôme d'Ambassadeur Junior du Tourisme. À eux de faire vivre ce qu'ils ont appris.

Le dispositif a été reconduit pour cette

nouvelle année scolaire avec appel à candidatures de toutes les classes de CM1 et CM2 du territoire appartenant à la circonscription de l'Éducation nationale Amiens 1. Chaque enseignant se lancera en toute liberté pédagogique dans un projet qui le conduira à faire de ses élèves des ambassadeurs juniors du tourisme, défenseurs de l'environnement avec la découverte des étangs de la Barrette. "Mais pour défendre son environnement, pour le préserver, pour le faire aimer, il faut bien le connaître" rappelle Stéphane Chevin, président de la commission Tourisme à la Com de Com du Val de Somme. Les enseignants et les enfants vont donc visiter le site et approfondir leurs connaissances avant de le faire découvrir à leur tour à leur entourage.

Fêtes et animations près de chez vous

Octobre

9 octobre

à Villers-Bretonneux :

- De 6h à 18h : Réderie de la Maison de retraite (buvette et restauration sur place).

- De 8h à 15h : 37^{ème} salon du souvenir militaire organisé par l'association "La Jugulaire" au marché couvert.

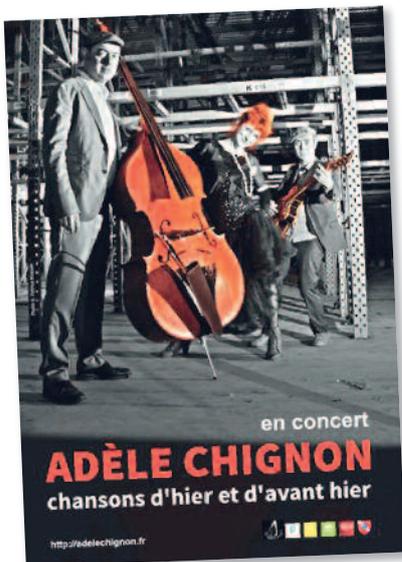
22 octobre à 20h

salle des fêtes

de Lamotte-Brebière :

Spectacle d'Adèle Chignon "Chansons d'hier et d'avant-hier".

À la lisière du concert et du cabaret, Chansons d'hier et d'avant-hier inscrit son répertoire musical entre la fin du XIX^{ème} siècle et les années 50, entre chansons appartenant à la mémoire



collective et pépites inconnues à la liberté de ton jubilatoire.

Réservation à la Mairie de Lamotte-Brebière le mardi et le vendredi de 18h15 à 19h15.

Tél. : 03 22 47 15 21.

30 octobre de 8h30 à 17h salle des sports de Ribemont-sur-Ancre :

Bourse aux jouets, articles de puériculture et vêtements enfants (buvette et restauration sur place).



Novembre

5 novembre à 19h

à Villers-Bretonneux :

Soirée antillaise au marché couvert organisée par "Boucan D'enfer".

11 novembre à 10h30

à Villers-Bretonneux :

Cérémonie commémorative de l'Armistice.

12 et 13 novembre de 10h à 19h

à Ribemont-sur-Ancre :

Exposition "L'Homme dans la guerre... Mémoires de Territoire" au Château.

Le 12 novembre à 20h : projection du film de J.F. Delassus : "Somme 1916, la bataille insensée".

19 novembre à 18h

à Villers-Bretonneux :

Loto au marché couvert organisé par le BBVB Basket-Ball.

27 novembre de 10h à 17h

à Villers-Bretonneux :

Marché de Noël au marché couvert organisé par "les ID de Villers".



Décembre

3 décembre

à Villers-Bretonneux :

Téléthon au marché couvert.

3 et 4 décembre

à Villers-Bretonneux :

Marché de Noël à la Maison de retraite.

22 décembre de 15h à 18h30

à Villers-Bretonneux :

Don du sang au marché couvert.

31 décembre

à Villers-Bretonneux :

Réveillon de la Saint Sylvestre au marché couvert organisé par le BBVB.

L'Homme dans la guerre, Mémoires de Territoire

Une exposition remarquable
à Ribemont-sur-Ancre

La Communauté de Communes du Val de Somme et la Commune de Ribemont-sur-Ancre proposent les 12 et 13 novembre, de 10h à 19h, une exposition de matériel et uniformes des Celtes à nos jours grâce à un partenariat avec le Centre Archéologique Départemental et un collectionneur local passionné. Des vidéos-projection illustreront les différentes époques. Le film de J.F. Delassus "Somme 1916, la bataille insensée" sera projeté le 12 novembre à 20 h.

Exposition et projections visibles au "Château" de Ribemont-sur-Ancre, 27 rue Robert Léger.

L'Homme dans la guerre ...
... Mémoires de Territoire

Ribemont sur Ancre : Le château *Entrée Gratuite*

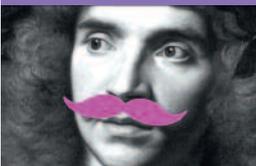
12 et 13 Novembre 2016

EXPOSITION de 10h à 19h
avec vidéo-projections permanentes

12 novembre à 20 heures :
SOMME 1916,
La bataille insensée
Film de J. F. Delassus

Renseignements : 03 22 96 95 76
03 22 40 61 63

Saison culturelle 2016-2017 : musique, théâtre et marionnettes pour petits et grands

<p>Judi 27 octobre à 20h30 "Soul addiction" Concert de soul music</p> 	<p>Judi 10 novembre à 20h30 "Radio bête et méchante" Cie Les Petites Madames Théâtre</p> 	<p>Judi 8 décembre à 20h30 "La nuit juste avant les forêts" Théâtre du Lin Théâtre</p> 	<p>Judi 19 janvier à 20h30 "George Kaplan" Cie Les Petites Madames Théâtre</p> 	<p>Mardi 7 février à 20h30 "Carte blanche marionnettes" Marionnettes et théâtre d'objets</p> 
<p>Judi 23 mars à 20h30 "Abélard" Cie Issue de secours Théâtre</p> 	<p>Judi 27 avril à 20h30 "Molière en chantier" Cie Les Petites Madames Théâtre</p> 	<p>Judi 4 mai à 20h30 "Pays de malheur !" Cie Les Papavéracées Théâtre</p> 	<p>"Au pays des chicons !" Ben Debreyne Chanson humoristique</p> 	<p>"Les Frères Bricolo" La Waide Cie Théâtre musical</p> 

Renseignements, réservations :
Service culturel de la ville de Corbie - 03 22 96 43 30 - www.mairie-corbie.fr

Programme

de la SAISON CULTURELLE

<p>Mardi 18 octobre à 20h30</p> <p>Frédéric Fromet "Ça Fromet en trio !"</p> <p><i>Chanson, humour</i> Tout public (dès 10 ans)</p>		<p>Judi 17 novembre à 20h30</p> <p><i>Dans le cadre du Festival Haute-Fréquence</i></p> <p>La Mordue (1^{ère} partie)</p> <p><i>Chanson française</i> Tout public</p>		<p>Judi 17 novembre à 21h30</p> <p><i>Dans le cadre du Festival Haute-Fréquence</i></p> <p>Philippe Katerine</p> <p><i>Chanson française</i> Tout public</p>	
<p>Mercredi 14 décembre à 20h30</p> <p>Théâtre des Crescite "Macbeth-Fatum"</p> <p><i>Théâtre</i> Tout public</p>		<p>Vendredi 20 janvier à 20h30</p> <p>Stéphane Guillon "Certifié Conforme"</p> <p><i>Humour</i> Tout public dès 12 ans</p>		<p>Judi 9 février à 20h30</p> <p>Duo Bastien Charlery et Simon Demouveaux (1^{ère} partie)</p> <p><i>Musique de l'Est</i> Tout public</p>	<p>Judi 9 février à 21h30</p> <p>Haidouti Orkestar</p> <p><i>Turkish, Balkan</i> Tout public</p>
		<p>Judi 2 mars à 18h30</p> <p>Cie Balles et Pattes "BOouuH !!!"</p> <p><i>Cirque, magie</i> Jeune public (3 à 6 ans)</p>	<p>Judi 16 mars à 20h30</p> <p>Cali</p> <p><i>Chanson française</i> Tout public</p>		
<p>Judi 30 mars à 18h30</p> <p>Mila Baleva "Dans le TOUT"</p> <p><i>Spectacle visuel</i> Jeune public (6 à 10 ans)</p>		<p>Judi 6 avril à 20h30</p> <p>Habbe et Meik "The best"</p> <p><i>Humour, mime, masques</i> Tout public (dès 8 ans)</p>			
<p>Mardi 16 mai à 20h30</p> <p>Blönd and Blönd and Blönd "Hömáj à la chanson française"</p> <p><i>Humour musical</i> Tout public</p>		<p>Samedi 24 juin de 16h à minuit</p> <p>25^{ème} édition de la Fête dans la Rue</p> <p>Centre-ville de Corbie</p>			

Chansons, musiques

Théâtre

Spectacles

Spectacle de rue